

Description du projet

Le projet NEET'S de l'Enseignement de Promotion sociale (EPS) vise à (ré-)intégrer ces jeunes dans un dispositif d'enseignement et d'insertion leur assurant l'obtention de qualifications, favorisant ainsi, à terme, leur mise à l'emploi. L'EPS travaillera en étroite liaison avec des partenaires aux domaines d'expertise spécifiques (organismes réalisant de l'insertion socioprofessionnelle et CEFA) en se centrant sur les besoins des stagiaires, sur leurs parcours de vie et projets professionnels.

Pour qui ?

Public cible : L'Enseignement de Promotion sociale s'adresse à deux types de NEET'S. D'une part, l'EPS vise des NEET'S en décrochage scolaire. D'autre part, l'EPS s'adressera à des jeunes inscrits dans des CEFA avec qui il établira une convention.

Conditions administratives d'admission : Photocopie de la CI, Dernier diplôme éventuel

Prérequis : En fonction de la formation choisie

Sélection

Procédure d'entrée : Photocopie de la CI, Dernier diplôme éventuel

Les formations destinées aux NEET'S sont subventionnées à 100% pour autant qu'elles soient qualifiantes

Compétences visées

Les objectifs de l'EPS sont les suivants :

- ➔ Permettre aux NEET'S soutenus par les organismes réalisant de l'insertion socioprofessionnelle de suivre une formation qualifiante certifiante, répondant aux besoins identifiés du marché du travail ;
- ➔ Permettre à ceux-ci de bénéficier d'un soutien pédagogique individualisé dans la mise en place de leurs projets personnels ;
- ➔ Leur permettre de réaliser un stage ou des activités en entreprise les rapprochant de la mise à l'emploi ;

➔ Répondre aux besoins identifiés des CEFA en assurant l'organisation de cours complémentaires (français, mathématique, estime de soi, etc.) et/ou en proposant un accompagnement pédagogique de l'étudiant.

Pour bénéficier du cofinancement européen, la formation devra obligatoirement répondre aux trois critères d'éligibilité suivant :

- Les unités d'enseignement (UE) cofinancées doivent soit s'inscrire dans des formations conduisant à des métiers en pénurie/d'avenir figurant sur les listes établies par les Services régionaux de l'emploi, soit répondre à un besoin sous-régional spécifique corroboré par le comité subrégional de l'emploi auquel est rattaché l'établissement, soit répondre à une demande particulière d'une entreprise ou d'un secteur formulée à un établissement ou à un PO via une convention ou un courrier.
- Le NEET réalisera un stage ou des activités en entreprise proposé(es) soit par l'établissement scolaire soit par le partenaire.
- L'établissement scolaire établira une convention de partenariat avec un organisme réalisant de l'insertion socioprofessionnelle.

Compétences visées :

Quelles que soient les formations retenues, chacune se référera obligatoirement à un référentiel pédagogique approuvé par les instances officielles de l'Enseignement de promotion sociale (service de l'inspection, administration, conseil général) et sa mise en œuvre sera soumise à l'inspection scolaire.

Outre les UE éligibles selon les critères exposés ci-dessus, si nécessaire, un accompagnement pédagogique de type orientation-guidance viendra compléter les démarches accomplies par l'organisme effectuant de l'insertion socioprofessionnelle.

Niveau : En fonction des formations demandées (Formations qualifiantes seulement)

Titre délivré : En fonction des formations demandées (Formations qualifiantes seulement)

Par qui ?

Organisme : IPEPS Huy-Waremme

Type d'organisme : Promotion sociale

Partenaire(s) : CEFA et organismes réalisant de l'insertion socioprofessionnelle éligibles par le programme opérationnel FSE (MIRE, CPAS, AWIPH, CISP...) dont l'accompagnement psychosocial doublera les formations qualifiantes que l'EPS dispense et l'éventuel soutien pédagogique complémentaire.

Où et quand ?

Type d'organisation : Formation qualifiante

Année de programmation : 2016

Lieu et dates des sessions : Huy – Site de l'Institut

Fréquence : 1 x Par an

Les formations seront organisées dans des groupes-classes constitués de minimum 6 étudiants et ce, dans l'objectif de proposer une approche plus personnalisée des apprentissages.

Programme

Programme :
Outils pédagogiques :

Organisation

Mode d'organisation :
Nombre de places par session :

Comment s'inscrire ?

S'adresser à :

Conditions financières

Droits d'inscription :
Avantage(s) financier(s) :
Statut :

Annexes

Complément d'information :
Mode d'accompagnement :

Accessibilité

